

**Fédération des Associations de parents d'élèves des établissements scolaires
Français à l'étranger**

**ETATS GENERAUX DE L'ENSEIGNEMENT DE
L'ARABE**

TUNIS

27 et 28 mars 2009

FAPÉE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À
L'ÉTRANGER

101, boulevard Raspail - F 75006 Paris (France) - Tél. : 33 1 45 44 08 49 – Fax : 33 1 42 84 30 03 - E-mail : fapee@club-internet.fr

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

Les 27 et 28 mars derniers, la FAPEE a tenu à Tunis des Etats généraux de l'enseignement de l'arabe, à l'initiative de l'importante Fédération des Associations de parents d'élèves des établissements scolaires français de Tunisie (APEESFT). La manifestation était orchestrée par le comité directeur de la fédération et réunissait, à côté des représentants des parents des 10 établissements de Tunisie, des parents du Maroc, du Caire, de Dubaï et d'Abu Dhabi. Placée sous le haut patronage de l'ambassadeur de France et soutenue par l'AEFE, elle a accueilli très naturellement les membres du service culturel en poste ainsi que les chefs d'établissement et s'est enrichie de l'expérience et l'expertise technique de Mme Maha Billacois, coordinatrice de l'enseignement de l'arabe à l'Agence, et de M. Tarik Samy, conseiller pédagogique, en poste à Tunis.

La présidente du comité directeur, Mme Mylène Ben Hamida, a remercié, à plusieurs reprises, les enseignants pour leur travail et leur implication. François Denis, le président de la FAPEE, a rappelé le cadre des débats : « Dans cette initiative, les parents ne cherchent ni à conclure ni à imposer leur vision dans le domaine de la pédagogie. Ils veulent simplement échanger dans le meilleur esprit de partenariat avec des spécialistes, sur un sujet qui les concerne au plus haut point. Ils veulent apporter leur contribution aux réflexions, faire connaître la parole des usagers, leur perception et, à travers eux, celle de leurs enfants, qui sont au cœur de ces débats ». De ce point de vue, il a regretté, avec tous les participants, l'absence de dernière minute de Monsieur Levallois, Inspecteur Général d'arabe au MEN et de Mme Rachida Dumas, Inspectrice Académique qui, bien que présente, n'a pas pu prendre part « officiellement » aux discussions.

« On vient de très loin »

Au cours des présentations, Mme Billacois est revenue sur les progrès réalisés par la politique volontariste de l'AEFE dans l'enseignement des langues et de l'arabe en particulier. Cet enseignement s'est structuré dans le cadre européen commun de référence et dans le souci réel de promouvoir spécifiquement l'enseignement de l'arabe, en particulier par la création d'un poste de coordinatrice à Paris et la nomination de conseillers pédagogiques dans les différentes régions arabophones. Elle a détaillé l'offre de formation et la mise en place de dispositifs spécifiques en Tunisie :

- Classes bilangues (2LV1) (mises en place en 6^e à la rentrée 2005. Les premiers élèves qui en ont bénéficié rentreront en 2nd en 2009),
- Section internationale d'arabe menant à l'option internationale du bac (7 heures d'enseignement dans la langue de la section dont 2h d'histoire-Géo),
- Instauration de groupes de niveau à l'entrée du collège (Débutants/non arabophones, Intermédiaires, Avancés),
- Généralisation des plans de formation continue mis en place par l'Agence pour unifier les pratiques pédagogiques (présentée par Tarik Samy).

De fait, manifestant l'ambition de l'Agence, les objectifs du réseau des établissements scolaires français en Tunisie sont, à terme, légèrement supérieurs aux objectifs fixés par la loi d'orientation du ministère français de l'Éducation nationale et sont définis comme suit :

	Fin de CM2	Fin de collège	Fin de lycée
Arabe	A1-A2	B1-B2	C2
Anglais	A2	B2	C1
Autre langue		B1	B2

Une problématique spécifique

Pourtant, les objectifs affichés et les progrès reconnus n'ont pas résolu la faiblesse présente de l'enseignement de l'arabe langue étrangère (ALE) ni la problématique spécifique de l'enseignement de l'arabe aux élèves arabophones (ALM). Ces Etats généraux ont permis aux parents, à travers leurs différentes interventions, d'établir le constat d'un certain nombre de dysfonctionnements, lancer des pistes de réflexion et formuler un certain nombre de recommandations :

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

101, boulevard Raspail - F 75006 Paris (France) - Tél. : 33 1 45 44 08 49 – Fax : 33 1 42 84 30 03 - E-mail : fapee@club-internet.fr

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

Ainsi, l'enseignement peine pour les élèves non arabophones, dans beaucoup de régions. Ils ont souvent l'impression de faire du sur place et de n'apprendre, année près année que l'alphabet, les couleurs, les fruits ... et se découragent, comme l'ont souligné plusieurs parents qui constatent que dans tous les pays où la législation locale l'autorise remarquant que nombreux étaient les élèves qui abandonnaient l'arabe dès que possible, pour privilégier l'anglais. »

Très tôt au cours des débats s'est dégagée la problématique spécifique de l'enseignement de l'arabe aux élèves arabophones...

« Nos enfants sont dans l'enseignement français par filiation culturelle »

De façon générale, tant les témoignages d'élèves que de leurs parents font état de la grande difficulté dans laquelle se trouvent les élèves en arrivant dans le secondaire et de la maîtrise insatisfaisante de la langue standard/littérale à l'issue de leur scolarité. Le paradoxe est que ces élèves et leurs parents ont pleinement conscience de l'importance de cette langue et de cette culture communes au monde arabe dont ils sont partie prenante et dont ils savent la plus-value qu'elle représente dans le monde professionnel aujourd'hui. Comme l'exprimait un parent, *« cette question nous renvoie, nous Tunisiens, à notre propre histoire et à notre difficile bilinguisme. Souvent nous sommes nous-mêmes issus de l'enseignement français, parlant et écrivant le français souvent mieux que l'arabe. De fait, nos enfants sont dans l'enseignement français par filiation culturelle...mais aujourd'hui, ils doivent connaître leur langue parce qu'on ne peut pas renier ses racines et parce qu'il y a un habitus tunisien. Leur avenir professionnel se construit ici et se fera ici. »*

Demandeurs pour leurs enfants d'un bilinguisme totalement assumé, les parents regrettent que :

- **De trop nombreux élèves arabophones –qui représente presque 60% de l'ensemble des élèves- arrivent au collège avec un niveau bien inférieur en langue au niveau requis pour le secondaire et en particulier pour l'entrée en section internationale d'arabe**, particulièrement exigeante. Dans les programmes et selon les instructions officielles, c'est l'arabe standard/littéral (et non l'arabe dialectal) qui est la langue de référence et le niveau attendu est un niveau A2-B1, celui d'un utilisateur intermédiaire/indépendant dans les 4 grandes compétences du CECRL (compréhension orale et écrite, production orale et écrite).
- **Ces élèves se retrouvent en difficulté au cours de leur scolarité dans le secondaire, à cause de l'arabe.** Le recours aux cours particuliers est impressionnant (plus de 30% des élèves interrogés, 2h/semaine) .
- **De nombreux élèves désertent la filière internationale** aux paliers de 4^{ème} et seconde, pour ne prendre l'arabe qu'en LV2 ou LV3.
- **Le dispositif bilangue présente une parité horaire entre l'arabe et l'anglais mais une disparité de résultats tant au niveau des performances que de l'intérêt des élèves.**
- **Le système de notation de l'enseignement français et la difficulté des concours d'entrée dans l'université tunisienne obligent à des choix stratégiques où l'on pèse le « handicap langue arabe ».** Environ 25 % des élèves poursuivent des études universitaires en Tunisie, (62% en France) Les filières universitaires en Tunisie dont les cours sont dispensés en langue arabe concernent principalement les élèves de la filière L (donc 3 élèves...) Ce sont les licences de philosophie, d'histoire et de géographie, d'arabe, de langues (anglais, espagnol...) et quelques modules de sociologie, de droit). Les élèves qui capitalisent sur l'arabe sont ceux admis dans certaines classes préparatoires aux grandes écoles . Au Maroc, les CPGE de renommée offrent la poursuite de la LV1 arabe dans leur cursus et à l'IEP /Menton existe une spécialisation « zone Moyen Orient » en sciences politiques.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

101, boulevard Raspail - F 75006 Paris (France) - Tél. : 33 1 45 44 08 49 – Fax : 33 1 42 84 30 03 - E-mail : fapee@club-internet.fr

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

Les causes ?

➤ Manque de valorisation

Nombreux sont les parents qui considèrent que, d'une manière générale, la langue souffre d'un manque de valorisation auprès de tous les protagonistes : élèves, parents, enseignants, administration.

Ainsi, malgré la volonté générale affichée, trop de parents ne pratiquent pas la langue maternelle à la maison et c'est sans doute là que naît le désamour des enfants avec leur langue.

Les enseignants d'arabe n'ont pas tous toute leur place dans l'équipe pédagogique remarque un participant : « Malgré son statut de LV1, l'arabe semble être le parent pauvre des langues, considéré comme une matière secondaire et il n'a pas le même poids que l'anglais notamment lors des conseils de classe ».

➤ Horaires insuffisants

-*En primaire*, 3 heures hebdomadaires (4 séances de 45 mn) jusqu'au cycle 3 puis 4h 30 au cycle 3 sont insuffisantes de l'avis général pour renforcer les apprentissages et les compétences attendues au collège.

Les parents soulignent que les heures d'enseignement sont bien en deçà de la pratique dans l'enseignement français à l'étranger (Liban: 6 heures / semaine, Maroc: 5 heures / semaine, Emirats : 3h collectives + 2h de soutien axé sur l'acquisition de vocabulaire) ou dans les écoles privées tunisiennes, qui, elles, offrent 10 heures de français/ semaine.

-*Au collège* : Des incohérences subsistent malgré la mise en place de groupes de compétence ou de niveau en fonction des résultats aux tests de fin de CM2. Bon nombre d'élèves se retrouvent dans un niveau non adapté ou viennent grossir le groupe intermédiaire, pléthorique, rendant impossible un travail préconisé en demi-groupe.

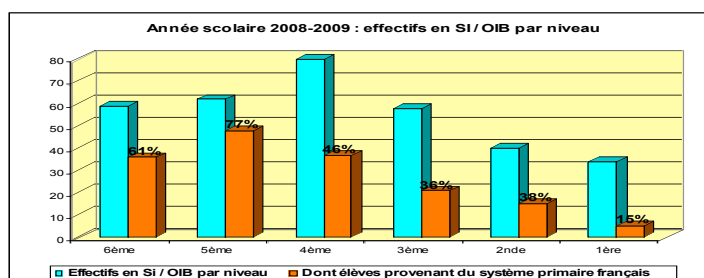
➤ Une SI trop compétitive

En Tunisie, la section internationale arabophone qui existe dans les 3 collèges du réseau cristallise un certain nombre de frustrations : même si la filière SI/OIB remplit son objectif de donner un niveau en langue et culture satisfaisant, son caractère compétitif, du fait de son très haut niveau d'exigence en langue, décourage les élèves du système éducatif français qui se trouvent mis en concurrence à différents paliers (4ème et seconde) avec des élèves issus de l'enseignement privé et public tunisien bien plus avancés en arabe.

Un suivi de cohorte présenté par les parents a démontré l'érosion marquée des effectifs provenant de l'enseignement français dans la poursuite de la filière OIB. Les motifs d'insatisfaction résultent à la fois d'une charge de travail jugée trop lourde, de l'absence de supports pédagogiques de référence et de la préparation primaire jugée insuffisante (6ème et 5ème), souvent compensée par le recours aux cours particuliers. La décision de quitter la filière SI/OIB est prise majoritairement en fin de 3ème est motivée par « la crainte que les matières en arabe ne pénalisent l'enfant aux examens du brevet ou du bac ».

Aux épreuves du Bac, le poids de l'arabe y est majeur comme en attestent les coefficients :

9 contre 7 pour les maths en filière S, 9 contre 7 pour les SES en filière ES, 10 contre 7 pour la philo en filière L, sans compter les épreuves d'histoire géo en langue arabe.



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

101, boulevard Raspail - F 75006 Paris (France) - Tél. : 33 1 45 44 08 49 – Fax : 33 1 42 84 30 03 - E-mail : fapee@club-internet.fr

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

Au Maroc, si l'attractivité de la filière SI/OIB est bien réelle puisque au lycée Descartes par exemple, à la rentrée 2008, 46% des élèves du collège sont inscrits en SI et 296 élèves suivent les cours de préparation au baccalauréat (OIB) en arabe, les parents font état de la « *démission chronique des élèves OIB, après la 1^{er}, au vue de la masse de travail dans toutes les matières* ».

➤ **Pédagogie et contenus programmatiques**

-Voyellation

Si tous les participants se sont accordés sur l'objectif linguistique « comprendre et s'exprimer clairement », les moyens divisent. Le ministère dans ses instructions officielles insiste sur l'oral, préconise de partir du dialectal pour amener progressivement les élèves vers l'arabe standard puis littéral. Beaucoup de parents insistent sur une *voyellation* durable dans le processus d'un bon apprentissage de l'arabe si l'on veut que cet apprentissage ne décourage pas davantage les élèves. Pour l'illustration, un « *quizz voyellation* » montrait comme il est aisé de les exposer aux nombreux contresens et fautes de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe, typiques lorsqu'on leur supprime les voyelles trop tôt alors qu'ils n'ont pas acquis un fonds lexical suffisant. Les parents ont fait d'ailleurs remarquer que la *voyellation* est continue dans les programmes tunisiens jusqu'en fin de collège alors qu'elle est supprimée beaucoup trop tôt dans l'enseignement français.

- liaison CM2-6^{ème}

L'ensemble des présents a pointé le manque d'harmonisation entre le programme du primaire, peu exigeant et celui du secondaire, si ambitieux. Ce « gap » trop important dans le contenu des apprentissages pose toute la question de la liaison CM2-6^{ème}, question au centre de la coordination pédagogique.

-Supports pédagogiques

Malgré le corpus de manuels et de ressources à disposition présenté par Mme Billacois (Manuels du Centre d'études arabes de Rabat (CEA), du Scéren, de l'Institut du Monde Arabe), les publications en ligne du CNDP, le site des académies (et en particulier le site de l'académie de Versailles), il semble que le choix des supports pédagogiques effectué par les équipes pédagogiques ne soit pas satisfaisant. De nombreux parents ont mis en avant le coût des « packs » du CEA d'autant plus chers qu'ils sont très peu utilisés en classe et dont les CD audio déroutent les élèves parce que les accents ne sont pas familiers. Ils regrettent qu'il n'y ait pas de manuels en SI.

Le choix des manuels reposant sur l'équipe pédagogique, ils demandent une adaptation de ceux-ci au public concerné. Certains parents déplorent la fermeture du bureau pédagogique d'arabe de Tunis, d'autres demandent que les manuels agréés par le ministère de l'éducation tunisien et utilisés à l'école tunisienne soient considérés, d'autant plus qu'ils maintiennent la *voyellation* jusqu'en fin de collège.

Matériels, salles de classe

Tous les parents s'étonnent qu'il n'y ait pas suffisamment de claviers bilingues à disposition ou que les enseignants d'arabe, dans certains établissements n'aient pas au même titre que les enseignants d'autres langues vivantes une salle dédiée.

Les parents tunisiens de l'enseignement français veulent aujourd'hui pour leurs enfants un bilinguisme actif. Non seulement l'arabe ne doit plus constituer un handicap à une carrière professionnelle en Tunisie puisque la maîtrise de la langue arabe y est devenue indispensable, mais elle doit au contraire constituer un *atout supplémentaire* pour une carrière professionnelle internationale.



Les états généraux de l'enseignement de l'arabe qui se sont déroulés en Tunisie du 27 au 28 Mars 2009 proposent les recommandations suivantes :

- 1. Revalorisation de l'enseignement de la langue arabe et pleine intégration des enseignants d'arabe dans l'équipe pédagogique.**
- 2. Audit de l'enseignement de la langue arabe dans le réseau, par l'Inspection Générale et le CIEP, en collaboration avec les associations des parents d'élèves.**
- 3. Les états généraux demandent que la Tunisie soit considérée comme prioritaire pour l'audit.**
- 4. Harmonisation de l'enseignement de l'arabe standard pour tous les établissements du réseau et réouverture urgente du Bureau pédagogique de l'Arabe, avec une compétence sur la zone Maghreb Est et la création de relais selon les zones.**
- 5. Différencier les apprentissages de la langue arabe standard selon les niveaux d'acquisition et les objectifs. Favoriser les certifications extérieures par paliers.**
- 6. Renforcer le volume horaire de l'enseignement de l'arabe dans le primaire et encourager la création des SI.**
- 7. Insister sur la liaison école/collège et collège/lycée**
- 8. Adapter les outils pédagogiques et prévoir la formation à l'usage de ces outils spécifiques (avec supports multimédias) à la langue arabe.**
- 9. Mettre l'accent sur l'importance de la vocalisation.**
- 10. Renforcer la formation des professeurs de la langue arabe détachés du MEN en enseignement de l'arabe langue étrangère. Offrir un stage préalable à la prise de fonctions.**
- 11. Intégrer dans les projets d'établissement les recommandations proposées par les EGA.**

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

101, boulevard Raspail - F 75006 Paris (France) - Tél. : 33 1 45 44 08 49 – Fax : 33 1 42 84 30 03 - E-mail : fapee@club-internet.fr

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E